



Toulouse, le 11 juin 2025

Communiqué de presse

ALERTE VNF

Les dangers de la baignade sauvage dans le réseau navigable

À l'approche de l'été et alors que de plus en plus de villes aménagent des zones de baignade, Voies navigables de France alerte sur les risques liés à la baignade en dehors des espaces aménagés. Les risques sont nombreux : noyades près des écluses, des barrages, heurt avec un bateaux ou lors de sauts depuis les ponts.

Chaque année de nombreux accidents, parfois mortels, sont malheureusement à déplorer dans les canaux et rivières de France.

Selon la dernière enquête noyade réalisée en 2024 par Santé Publique France, **44 % des victimes de noyades accidentelles sont des enfants ou adolescents** de moins de 18 ans et **plus d'une noyade sur deux** dans les rivières, fleuves et plans d'eau **entraîne la mort**. Dans cette tranche d'âge, la noyade est la première cause de mortalité accidentelle.

VNF invite chacun à se renseigner auprès des mairies ou offices de tourisme pour connaître les lieux de baignade autorisés et sécurisés. VNF met également à disposition sur son [site internet](#) une carte qui recense les lieux de baignade et d'activités nautiques à proximité de son réseau. Paddle, canoë, kayak, aviron, baignade... les possibilités sont multiples pour profiter sereinement du réseau navigable.

Des risques nombreux et parfois insoupçonnés

Hors des zones aménagées, la baignade est risquée : courants violents, mauvaise visibilité sous l'eau et berges difficiles d'accès compliquent tout secours. Le risque d'hydrocution est aussi élevé à cause des écarts de température entre l'air et l'eau.

Les sauts depuis les ponts, le risque maximum d'un choc mortel

Sauter depuis un pont, même peu élevé, est très dangereux. L'eau trouble peut dissimuler des obstacles mortels comme des blocs de béton ou des pieux, et la faible profondeur des canaux augmente fortement le risque de blessures graves.

Extrême danger à proximité des écluses et des barrages

La baignade est particulièrement dangereuse près des écluses et barrages : courants, tourbillons et manœuvres augmentent le risque d'accidents. La circulation de bateaux de commerce ou de plaisance sur les voies fluviales expose également au risque de collision.

44 %
des victimes

de noyades accidentelles sont des enfants ou adolescents de moins de 18 ans.

51 %
des noyades mortelles

ont lieu dans les cours d'eau et plans d'eau chez les moins de 18 ans.

Les moins de 18 ans

sont les premières victimes de mortalité accidentelle par noyade en France.

[Retrouvez plus d'informations sur vnf.fr](https://www.vnf.fr)

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.



Contact relations presse

Voies navigables de France

Astrid Le Vern – Responsable communication et relations presse

astrid.levern@vnf.fr

07 63 73 80 90